

Sujets d'examens

UM1, UFR AES, Licence 3, 2010-2011, Semestre 2

Les sujets sont fournis à titre indicatif et ne sauraient engager l'équipe pédagogique sur un type précis de sujet

**Examen d'Analyse financière
Licence 3 AGE 2011**

Durée : 2 heures

Documents autorisés

Aucun.

Matériel autorisé

Une calculatrice de poche à fonctionnement autonome, sans imprimante et sans aucun moyen de transmission, à l'exclusion de tout autre élément matériel ou documentaire.

Document remis au candidat

Le sujet comporte 9 pages numérotées de 1 à 9.

Il vous est demandé de vérifier que le sujet est complet dès sa mise à disposition.

AVERTISSEMENT

Si le texte du sujet, de ses questions ou de ses annexes, vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner **explicitement** dans votre copie.

SUJET

Il vous est demandé d'apporter un soin particulier à la **présentation de votre copie**. Toute information calculée devra être **justifiée**.

Instructions

Les réponses au dossier 1 doivent être impérativement rédigées à partir de l'annexe 2 (feuilles 6,7 et 8). Pour le dossier 2, vous répondrez sur une copie double.

DOSSIER 1 Bilan liquidité

Les bilans au 31/12/N-1 et au 31/12/N de la société JACQUES sont présentés en annexe 1, en K€. Cette société a réalisé en N un important programme d'investissement destiné à mettre en œuvre la production et la commercialisation d'une nouvelle ligne de produits.

Vous êtes chargé d'étudier la solvabilité et la liquidité de cette entreprise, en tenant compte des renseignements suivants :

La société n'est engagée sur aucun contrat de crédit-bail.

EFFETS ESCOMPTÉS ET NON ÉCHUS (EENE)

Les effets escomptés et non échus se sont élevés :

- Au 31/12/N-1 : 4 000 K€,
- Au 31/12/N : 18 000 K€.

Les provisions pour risques et charges sont à plus d'un an.

Les provisions réglementées correspondent à une provision hausse des prix dotée en N.

Taux d'impôt : 40% par simplification ;

La juste valeur (ou valeur liquidative) des terrains figurant au bilan est de :

N-1 : 4 000 K€ N : 5 000 K€

Les autres valeurs nettes comptables des actifs inscrites au bilan sont censées représenter leur juste valeur (ou valeur liquidative).

La part des dettes à moins d'un an est égale à :

N-1 : 170 000 K€ N : 176 300 K€

Travail à faire :

- 1) Établir les bilans liquidité pour les deux exercices.**
- 2) Calculer le fonds de roulement financier pour les deux exercices.**
- 3) Étudier l'évolution des ratios issus du bilan liquidité (en maximum 20 lignes). Tout commentaire dépassant ces 20 lignes ne sera pas pris en compte.**

ANNEXE 1

Bilan au 31 / 12/N-1 et au 31 / 12/N de la société JACQUES (en K€).

ANNEXE 1



BILAN - ACTIF

D. G. I N° 2050

Désignation de l'entreprise :		Durée de l'exercice exprimées en nombre de mois :						
Adresse de l'entreprise :		Durée de l'exercice précédent :						
Numéro SIRET :		Code A. P. E. :						
En milliers d'euros		Exercice N, clos le : 31 12 N-1			31 12 N-2			
		Brut (1)	Amortissements - provisions (2)	Net (3)	Net (4)			
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
		Frais d'établissement	AB					
		Frais de recherche et développement	AD					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF					
		Fonds commercial	AH					
		Autres immobilisations incorporelles	AJ					
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	1 000	AO	1 000		
		Constructions	AP	80 000	AQ	20 000	60 000	
		Installations techniques, matériels et outillage industriels	AR	25 000	AS	15 000	10 000	
		Autres immobilisations corporelles	AT		AU			
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU		CV			
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		TIAP						
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
Prêts (6)		BF		BG				
Autres immobilisations financières		BH		BI				
TOTAL (II)		BJ	106 000	BK	35 000	71 000	0	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements	BL	23 000	BM	500	22 500	
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	71 000	BS		71 000	
		Marchandises	BT		BU			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)	BX	110 000	BY	10 000	100 000	
		Autres créances (3) (4)	BZ	8 000	CA		8 000	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement	CD		CE			
		Actions propres						
Autres titres			4 000			4 000		
Instruments de trésorerie								
		CF	15 000	CG		15 000		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) (5)	CH	1 500	CI		1 500		
	TOTAL (III)	CJ	232 500	CK	10 500	222 000	0	
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)	CL						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif (VI)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	338 500	1A	45 500	293 000	0	
Renvois : (1) Dont droit au bail :	(4) Dont hors exploitation	2000	(2) Part à moins d'un an des immo. financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an	CR	(6) Intérêts courus	
Clause de réserve de propriété :	Immobilisations :	(5) Dont hors exploitation	0		0			

En milliers d'euros			Exercice N, clos le : 31 12 N				31 12 N-1	
			Brut (1)	Amortissements - provisions (2)	Net (3)	Net (4)		
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
		Frais d'établissement	AB	1 000	AC 200	800		
		Frais de recherche et développement	AD		AE			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
		Fonds commercial	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
		Terrains	AN	1 000	AO	1 000	1 000	
		Constructions	AP	119 000	AQ 24 800	94 200	60 000	
		Installations techniques, matériels et outillage industriels	AR	35 000	AS 20 000	15 000	10 000	
		Autres immobilisations corporelles	AT		AU			
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
			Autres participations	CU		CV		
			Créances rattachées à des participations	BB		BC		
			TIAP					
			Autres titres immobilisés	BD		BE		
			Prêts (6)	BF		BG		
Autres immobilisations financières	BH			BI				
TOTAL (II)			BJ	BK				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements	BL	13 100	BM 400	12 700		
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	81 800	BS	81 800		
		Marchandises	BT		BU			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)	BX	114 000	BY 7 000	107 000		
		Autres créances (3) (4)	BZ	13 000	CA	13 000		
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement	CD		CE			
		Actions propres						
		Autres titres						
		Instruments de trésorerie						
		Disponibilités	CF	9 000	CG	9 000		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) (5)	CH	1 800	CI	1 800			
	TOTAL (III)	CJ	232 700	CK	7 400	225 300	0	
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)	CL						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif (VI)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	388 700	1A	52 400	336 300	71 000	
Renvois : (1) Dont droit au bail :	(4) Dont hors exploitation	6000	(2) Part à moins d'un an des immo. financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an	CR	(6) Intérêts courus	
Clause de réserve de propriété :	Immobilisations :	(5) Dont hors exploitation	0	0	0			

Désignation de l'entreprise :				Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé :.....)	DA		90 000	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		10 000	
	Ecarts de réévaluation (3) (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/>)	DC			
	Réserve légale	DD		5 000	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			20 000
	Réserves réglementées (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="B1"/>)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants <input type="text" value="EJ"/>)	DG			
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		14 500	15 000
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées	DK		2 000	
	TOTAL (I)	DL		121 500	90 000
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		4 500	3 000
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR		4 500	3 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (7) (8)	DU		36 000	32 000
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EL"/>)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		124 000	131 000
	Dettes fiscales et sociales (2)	DY		26 000	24 500
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes (5)	EA		23 200	11 800
Instruments de trésorerie					
Compte régul.	Produits constatés d'avance (6)	EB		1 100	700
TOTAL (IV)	EC		210 300	200 000	
Ecarts de conversion passif (V)	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		336 300	293 000	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont Impôts sur les bénéfices	1C			
	(3) Dont Ecart de réévaluation libre	1D			
	(4) Dont dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1E		176 300	170 000
	(5) Dont hors exploitation	EF		10 000	5 000
	(6) Dont produits constatés d'avance hors exploitation	EG		0	0
	(7) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		1 000	1 500
	(8) Dont intérêts courus	EI			

ANNEXE 2 (A rendre avec la copie)

1) Établir les bilans liquidité pour les deux exercices.

Éléments	N	N-1
	Sommes	Sommes
Actif immobilisé (Total II)		
Plus ou moins values		
ACTIF A PLUS D'UN AN		
Actif circulant : Total III		
ACTIF A MOINS D'UN AN		
TOTAL		

Instructions

Vous disposez d'un certain nombre de lignes pour établir votre bilan liquidité. Toutes les lignes ne sont pas obligatoirement à renseigner.

Le crayon papier est autorisé.

Éléments	N	N-1
	Sommes	Sommes
Capitaux propres et assimilés		
CAPITAUX PROPRES		
Part des dettes à plus d'un an		
Dettes à plus d'un an		
Capitaux permanents		
Part des dettes à moins d'un an		
Dettes à moins d'un an		
TOTAL		

2) Calculer le fonds de roulement financier pour les deux exercices.

Fonds de roulement N-1 =

Fonds de roulement N =

**3) Étudier l'évolution des ratios issus du bilan liquidité (en maximum 20 lignes).
Tout commentaire dépassant ces 20 lignes ne sera pas pris en compte.**

Nature du ratio	Mode de calcul	Exercice (n)		Exercice (n-1)	
			Ratio		Ratio
Risque Liquidatif	<u>Capitaux propres</u>		0,33		0,30
	Total du bilan				
Capacité d'endettement	<u>Emprunt</u>		0,31		0,36
	Capitaux propres				
Degré d'amort des immob	<u>Amortissements</u>		0,29		0,33
	Immobilisations brutes				
Capacité de remboursement	<u>Emprunt</u>		2,12		2,29
	CAF				
Indépendance financière	<u>Capitaux propres</u>		0,75		0,73
	Capitaux permanents				

Commentaires (Ne pas dépasser cette demi-page)

.....

DOSSIER 2**Rentabilité économique et financière**

La structure financière de la société ALBERT au 31/12/N est la suivante :

Capital social	20 000 000
Primes d'émission	2 000 000
Réserves	2 000 000
Capitaux propres	<u>24 000 000</u>
Emprunt auprès des établissements de crédit 8%	34 000 000

Les produits financiers sont supposés négligeables.

Travail à faire :

Sachant que l'impôt sur les sociétés est de 40 % et que le résultat courant avant impôt de N est de 11 280 000 €, calculez :

- 1) le taux de rentabilité économique nette.**
- 2) le taux de rentabilité des capitaux propres (rentabilité financière)**
- 3) Présentez l'effet de levier.**
- 4) Justifier l'effet de levier**

Rentabilité économique nette

(Résultat courant + intérêts) après IS
Capitaux propres + Emprunt

Rentabilité financière

Résultat courant après IS
Capitaux propres

Faculté d'Administration et de gestion – Université Montpellier I

Examen d'Analyse financière Licence 3 AGE 2011

Durée : 2 heures

Documents autorisés

Aucun.

Matériel autorisé

Une calculatrice de poche à fonctionnement autonome, sans imprimante et sans aucun moyen de transmission, à l'exclusion de tout autre élément matériel ou documentaire.

Document remis au candidat

Le sujet comporte 9 pages numérotées de 1 à 9. Il vous est demandé de vérifier que le sujet est complet dès sa mise à disposition.

AVERTISSEMENT

Si le texte du sujet, de ses questions ou de ses annexes, vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner **explicitement** dans votre copie.

SUJET

La société ADISPORT est une entreprise de confection spécialisée dans les vêtements de sport. Fondée en N-10, elle a connu, au cours de ses dix premières années, une croissance rapide.

Les comptes annuels de l'exercice N, qui viennent d'être arrêtés, se soldent par une perte. Aussi, la société ne pourra-t-elle distribuer de dividende à ses actionnaires alors que le dividende versé sur les bénéfices de l'exercice N-1 s'était élevé à 180 000 €.

On vous demande d'effectuer un diagnostic financier de l'entreprise au 31/12/N.

Vous répondrez aux questions posées sur les annexes du sujet. Seules les pages 5 à 10 sont à rendre avec la copie.

TRAVAIL A FAIRE

PREMIERE PARTIE

- 1) Présenter le tableau des soldes intermédiaires de gestion des exercices N-1 et N après retraitement des subventions d'exploitation et de la participation des salariés.**
- 2) Calculer les taux de variation des divers soldes entre les deux périodes.**
- 3) Mesurer et analyser la variation de l'activité de la société entre l'exercice N - 1 et l'exercice N.**
- 4) Calculer la CAF de l'exercice N selon les deux méthodes. La CAF de N-1 est donnée.**
- 5) Commenter la profitabilité de la société. Justifier dans la colonne détail par le calcul les ratios de N et N-1.**
- 6) Commenter le partage de la valeur ajoutée.**

DEUXIEME PARTIE

- 7) Retraiter le crédit bail si la société avait signé un contrat le 1/01/N-1 sur un matériel d'une valeur de 300 000 € amortissable sur 10 ans. La redevance annuelle payable d'avance s'élève à 50 000 €. Recalculer les soldes intermédiaires de gestion dans cette hypothèse ?**
- 8) Quelle est la signification de l'effet de levier ?**

ANNEXE 1

ANNEXE 1

③

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

D. G. I N° 2052

ANNEXE 1		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
Désignation de l'entreprise :									
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	FA	856 000	FB		FC	856 000	967 000	
	Production vendue	} biens	FD	4 600 000	FE		FF	4 600 000	5 900 000
			} services	FG		FH		FI	0
	Chiffres d'affaires nets	FJ		5 456 000	FK	0	FL	5 456 000	6 867 000
	Production stockée					FM	-125 000	139 000	
	Production immobilisée					FN	40 000		
	Subventions d'exploitation					FO	200 000	180 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					FP	40 000	45 000	
	Autres produits (11)					FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	5 611 000	7 231 000
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS	645 000	725 000	
	Variation de stock (marchandises)					FT	36 000	-69 000	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU	1 370 000	1 307 000	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					FV	-250 000	103 000	
	Autres achats et charges externes (3) (6bis) (1)					FW	113 000	119 000	
	Impôts, taxes et versements assimilés					FX	360 000	350 000	
	Salaires et traitements					FY	1 800 000	1 750 000	
	Charges sociales (10)					FZ	962 000	940 000	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements				GA	550 000	545 000
			- dotations aux provisions				GB	78 000	30 000
		Sur actif circulant : dotations aux provisions					GC	30 000	12 000
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	7 500	8 000	
	Autres charges (12)					GE			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	5 701 500	5 820 000
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	-90 500	1 411 000	
opération s en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	13 000	15 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	10 000	5 000	
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	23 000	20 000	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ	8 900		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	158 000	110 000	
	Différence négative de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	166 900	110 000	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-143 900	-90 000	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	-234 400	1 321 000	

Désignation de l'entreprise :				Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		800	1 250
	Produits exceptionnels sur opérations de capital	HB		193 000	245 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		5 000	6 000
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		198 800	252 250
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		8 200	780
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF		260 000	142 000
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		32 000	20 000
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		300 200	162 780
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		-101 400	89 470
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ			307 000	
Impôts sur les bénéfices (X)	HK			506 000	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL		5 832 800	7 503 250
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM		6 168 600	6 905 780
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		HN		-335 800	597 470
RENVOIS	(1) Dont personnel extérieur	HO			
	(2) Dont	produits des locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier	HP		
		- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du CGI)	HX			
	(9) Dont transfert de charges	A1			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels : (si le cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)			N	N-1	
Produits des cessions d'actif			168 000	220 000	
Valeur comptable des éléments d'actifs cédés			260 000	142 000	
Quote-part de subvention virée au résultat de l'exercice			25 000	25 000	
(9) Sous traitance					
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

ANNEXE 2

A RENDRE AVEC LA COPIE

PREMIERE PARTIE

1) Présenter le tableau des soldes intermédiaires de gestion des exercices N-1 et N après retraitement des subventions d'exploitation et de la participation des salariés.

2) Calculer les taux de variation des divers soldes entre les deux périodes.

Tableau des soldes intermédiaires de gestion du PCG retraités

	Exercice (N)		Exercice (N-1)		Variation en %
	Détail	Sommes	Détail	Sommes	
Ventes de marchandises (a)					
(a) = Ventes de marchandises					
- Coût d'achat des marchandises vendues (b)					
(b) = Achats de marchandises					
+/- Variation de stocks de marchandises					
= Marge commerciale					
Production vendue (c)					
+/- Production stockée					
+ Production immobilisée					
= Production de l'exercice					
Production de l'exercice					
+ Marge commerciale					
- Consommations de l'exercice en provenance de tiers (d)					
(d) = Achats de matières premières et autres approv.					
+/- Variation de stock					
+ Autres achats et charges externes					
= Valeur ajoutée produite					
Valeur ajoutée produite					
- Impôts et taxes et versements assimilés					
- Charges de personnel (e)					
(e) = Salaires et traitements					
+ Charges sociales					
= Excédent brut d'exploitation					
Excédent brut d'exploitation					
+ Reprises sur provisions et transferts de charges					
+ Autres produits de gestion courante (f)					
(f) = Autres produits de gestion courante					
Quotes-parts de résultat sur opérations / commun					
- Dotations aux amortissements et aux provisions (g)					
(g) = Sur immobilisations : dotations aux amortissements					
+ Sur immobilisations : dotations aux provisions					
+ Sur actif circulant : dotations aux provisions					
+ Pour risques et charges : dotations aux provisions					
- Autres charges de gestion courante (h)					
(h) = Autres charges de gestion courante					
Quotes-parts de résultat sur opérations / commun					
= Résultat d'exploitation (bénéfice ou perte)					
Résultat d'exploitation (bénéfice)					
+ Produits financiers					

- Charges financières					
= Résultat courant avant impôts					
Produits exceptionnels					
- Charges exceptionnelles					
= Résultat exceptionnel					
Résultat courant avant impôts					
+ Résultat exceptionnel					
- Impôt sur les bénéfices					
= Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)					
Produits des cessions des éléments d'actif					
- Valeurs comptables des éléments d'actif cédés					
= Plus-values ou moins-values de cessions					

3) Mesurer et commenter la variation de l'activité de la société entre l'exercice N - 1 et l'exercice N.

Nature du ratio	Mode de calcul	Exercice (n)		Exercice (n-1)	
		Détail	Ratio	Détail	Ratio
Taux de croissance du chiffre d'affaires (CA)	$\frac{CA(n) - CA(n-1)}{CA(n-1)}$				

Ne pas remplir les zones grisées.

Commentaires

4) Calculer la CAF de l'exercice N selon les deux méthodes. La CAF de N-1 est donnée.

Calcul de la CAF (approche explicative)	N		N-1	
	Détail	Sommes	Détail	Sommes
Excédent brut d'exploitation (a)				1 654 000
+ Transferts de charges d'exploitation (b)				0
+ Autres produits de gestion courante				0
- Autres charges de gestion courante				0
+/- Quotes-parts de résultats sur opérations faites en commun				0
+ Produits financiers sauf reprises sur provisions (c)				15 000
(c) = Produits financiers			20 000	
-Reprises sur provisions financières *			5 000	
- Charges financières sauf dotations financières (d)				-110 000
(d) = Charges financières			110 000	
-Dotations financières			0	
+ Produits exceptionnels (e)				1 250
(e) = Produits exceptionnels			252 250	
-Produits des cessions d'éléments d'actifs			220 000	
-Quote-part des subventions d'investissement virées au résultat			25 000	
-Reprises sur provisions exceptionnelles *			6 000	
- Charges exceptionnelles (f)				-780
(f) = Charges exceptionnelles			162 780	
-Valeurs comptables des éléments d'actif cédés			142 000	
-Dotations exceptionnelles			20 000	
- Participation de salariés				
- Impôt sur les bénéfices				-506 000
				1 053 470

Calcul de la CAF (approche vérificative)	N		N-1	
	Détail	Sommes	Détail	Sommes
Résultat de l'exercice				597 470
+ Valeurs comptables des éléments d'actif cédés				142 000
- Produits des cessions d'éléments d'actifs				-220 000
- Quote-part des subventions d'investissement virées au résultat				-25 000
+ Dotations aux amortissements et provisions (g)				615 000
(g) = Dotations aux amortissements et provisions d'exploitation			595 000	
+Dotations aux amortissements et provisions financiers			0	
+Dotations aux amortissements et provisions exceptionnels			20 000	
- Reprises sur provisions (et amortissements) (h)				-56 000
(h) = Reprises sur provisions (et amortissements) d'exploitation			45 000	
+Reprises sur provisions financières			5 000	
+Reprises sur provisions exceptionnelles			6 000	
				1 053 470

5) Commenter la rentabilité de la société. Justifier dans la colonne détail par le calcul les ratios de N et N-1.

Nature du ratio	Mode de calcul	Exercice (n)		Exercice (n-1)	
		Détail A compléter	Ratio	Détail A compléter	Ratio
Taux de marge brute d'exploitation	<u>EBE</u>		0,095		0,235
	CA				
Poids de l'endettement	<u>Charges d'intérêt (1)</u>		0,028		0,016
	CA				
Taux de marge commerciale	<u>Charges d'intérêt (1)</u>		0,295		0,067
	EBE				
Taux de marge commerciale	<u>Marge commerciale</u>		0,204		0,322
	CA (marchandises)				

Commentaires

6) Commenter le partage de la valeur ajoutée.

	Éléments	Exercice (n)		Exercice (n-1)	
		Détail	en %	Détail	en %
Valeur ajoutée retraitée		3 657 000	100,0%	5 001 000	100,0%
Personnel	Charges de personnel + participation	2 762 000	75,5%	2 997 000	59,9%
Prêteurs	Charges d'intérêt	158 000	4,3%	110 000	2,2%
État	Impôts et taxes + Impôts sur les bénéfices	360 000	9,8%	856 000	17,1%
Associés	Dividendes distribués		0,0%		0,0%
Entreprise et associés	Autofinancement par différence		10,4%		20,8%

Commentaires

DEUXIEME PARTIE

8) Retraiter le crédit bail si la société avait signé un contrat le 1/01/N-1 sur un matériel d'une valeur de 300 000 € amortissable sur 10 ans. La redevance annuelle payable d'avance s'élève à 50 000 €. Recalculer les soldes intermédiaires de gestion dans cette hypothèse ?

Tableau des soldes intermédiaires de gestion du PCG retraités

	Exercice (N)		Exercice (N-1)		Variation en %
	Détail	Sommes	Détail	Sommes	
Ventes de marchandises (a)					
(a) = Ventes de marchandises					
- Coût d'achat des marchandises vendues (b)					
(b) = Achats de marchandises					
+/- Variation de stocks de marchandises					
= Marge commerciale					
Production vendue (c)					
+/- Production stockée					
+ Production immobilisée					
= Production de l'exercice					
Production de l'exercice					
+ Marge commerciale					
- Consommations de l'exercice en provenance de tiers (d)					
(d) = Achats de matières premières et autres approv.					
+/- Variation de stock					
+ Autres achats et charges externes					

= Valeur ajoutée produite					
Valeur ajoutée produite					
- Impôts et taxes et versements assimilés					
- Charges de personnel (e)					
(e) = Salaires et traitements					
+ Charges sociales					
= Excédent brut d'exploitation					
Excédent brut d'exploitation					
+ Reprises sur provisions et transferts de charges					
+ Autres produits de gestion courante (f)					
(f) = Autres produits de gestion courante					
Quotes-parts de résultat sur opérations / commun					
- Dotations aux amortissements et aux provisions (g)					
(g) = Sur immobilisations : dotations aux amortissements					
+ Sur immobilisations : dotations aux provisions					
+ Sur actif circulant : dotations aux provisions					
+ Pour risques et charges : dotations aux provisions					
- Autres charges de gestion courante (h)					
(h) = Autres charges de gestion courante					
Quotes-parts de résultat sur opérations / commun					
= Résultat d'exploitation (bénéfice ou perte)					
Résultat d'exploitation (bénéfice)					
+ Produits financiers					
- Charges financières					
= Résultat courant avant impôts					

8) Quelle est la signification de l'effet de levier ?

**Examen de Comptabilité de
gestion
Licence 3 AGE 2011**

Durée : 2 heures

Documents autorisés

Aucun.

Matériel autorisé

Une calculatrice de poche à fonctionnement autonome, sans imprimante et sans aucun moyen de transmission, à l'exclusion de tout autre élément matériel ou documentaire.

Document remis au candidat

Le sujet comporte 6 pages numérotées de 1 à 6.

Il vous est demandé de vérifier que le sujet est complet dès sa mise à disposition.

AVERTISSEMENT

Si le texte du sujet, de ses questions ou de ses annexes, vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner **explicitement** dans votre copie.

Vous répondrez aux questions posées sur le sujet.

SUJET

DOSSIER 1 Traitement analytique des charges

Soit la société ABRIO, qui construit des équipements lourds utilisés dans des centrales électriques.

Elle a 2 centres auxiliaires :

- Entretien et réparations
- Systèmes d'information,

et deux centres principaux :

- Mécanique
- Montage

Le centre « entretiens et réparations » fournit 8 000 h de travail, dont :

- 1 600 h, soit 20% au centre « systèmes d'information »,
- 2 400 h, soit 30% au centre « mécanique »,
- 4 000 h, soit 50% au centre « montage ».

Le centre « systèmes d'information » fournit 2 000 h de travail, dont :

- 200h, soit 10% au centre « entretiens et réparation »,
- 1 600 h, soit 80% au centre « mécanique »
- 200 h, soit 10% au centre « montage ».

L'unité d'œuvre du centre « mécanique » est l'heure-machine. Pendant la période, 4 000 heures-machine sont budgétées. L'unité d'œuvre du centre « montage » est l'heure main d'œuvre. Pendant la période, 3 000 heures-main d'œuvre sont budgétées.

Travail à faire :

1) Compléter le tableau de répartition des charges indirectes ci-dessous

	Centres auxiliaires		Centres principaux		Total
	Entretien et réparation	Systèmes d'information	Mécanique	Montage	
Répartition primaire des charges indirectes de production budgétées	600 000€	116 000€	400 000€	200 000€	1 316 000€
Répartition secondaire					
-entretien et réparation					
-systèmes d'information					
Totaux					

Systeme d'équations

2) Quel est le coût de l'unité d'œuvre de chacun des centres principaux ?

Coût Centre Mécanique

Coût Centre Montage

DOSSIER 2 Coût variable et marge

L'entreprise X fabrique et commercialise 3 produits : U2, UB40 et UE30.

A la clôture de l'exercice N, les renseignements suivants vous sont communiqués :

Eléments	Produit U2	Produit UB40	Produit UE30
Prix de vente	400	500	600
Quantité produite et vendue	1 500	1 600	1 000
Coût proportionnel variable	280 €	400 €	450 €
Charges fixes totales	350 000 €		

La fabrication d'un Produit U2 consomme 3 h de main-d'œuvre spécialisée, celle d'un produit UB40 consomme 2 h de main-d'œuvre et celle d'un produit UE30 5 h de main d'œuvre. Cette ressource main d'œuvre est limitée.

Travail à faire :

1) Calculer les marges sur coût variable pour chaque produit ainsi que le résultat de l'entreprise en faisant apparaître les taux de marge de chaque produit.

Produit U2	Quantité	Prix	Montant	%
.....				
.....				
.....				

Produit UB40	Quantité	Prix	Montant	%
.....				
.....				
.....				

Produit UE30	Quantité	Prix	Montant	%
.....				
.....				
.....				

Marge sur coût variable total

Résultat global

2) Classer les produits en fonction des quatre critères suivants :

- selon la marge sur coût variable ;
- selon le taux de marge ;
- selon le degré d'absorption des charges fixes ;
- selon la marge sur coût variable par unité de « ressource rare ».

Critères / Produits	Marge sur coût variable	Taux de marge	Degré d'absorption des charges fixes	Marge par unité de ressource rare
Produit U2				
Produit UB40				
Produit UE30				

Indiquer le classement par des N° (1, 2 ou 3)

3) Déterminer le seuil de rentabilité de l'entreprise

4) Sachant que sur 350 000 € de charges fixes, 200 000 € sont des charges fixes spécifiques réparties de la manière suivante :

- produit U2 : 70 000 €
- produit UB40 : 50 000 €
- produit UE30 : 80 000 €

Déterminer la marge sur coût spécifique de chaque produit

Produit U2	Quantité	Prix	Montant
.....			
.....			
.....			
.....			
.....			

Produit UB40	Quantité	Prix	Montant
.....			
.....			
.....			
.....			
.....			

Produit UE30	Quantité	Prix	Montant
.....			
.....			
.....			
.....			
.....			

5) Le résultat analytique du produit U2 obtenu à partir de la méthode coûts complets est une perte. Le dirigeant de l'entreprise X se pose la question de l'abandon du produit U2. Quel conseil pourriez-vous lui donner ?

Faculté d'Administration et de gestion – Université Montpellier I

Examen de Comptabilité de gestion Licence 3 AGE 2011

Durée : 2 heures

Documents autorisés

Aucun.

Matériel autorisé

Une calculatrice de poche à fonctionnement autonome, sans imprimante et sans aucun moyen de transmission, à l'exclusion de tout autre élément matériel ou documentaire.

Document remis au candidat

Le sujet comporte 7 pages numérotées de 1 à 7.

Il vous est demandé de vérifier que le sujet est complet dès sa mise à disposition.

AVERTISSEMENT

Si le texte du sujet, de ses questions ou de ses annexes, vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner **explicitement** dans votre copie.

Vous répondrez aux questions posées sur les annexes du sujet.

SUJET

L'entreprise XAVIER utilise pour la confection des chemisiers : du tissu 100% soie, des boutons, de la dentelle.

Un chemisier comprend : 0,80 m² de tissu coupé en quatre pièces, 4 boutons, 0,30 m de dentelle.

La dentelle se présente par bandes d'une longueur de 25 mètres.

Les boutons sont vendus par boîte de 100 unités.

Le tissu est livré par rouleau de 100 mètres de long sur 1 mètre de large.

La pose de la dentelle et des boutons est assurée par le centre « assemblage finition »

Stocks initiaux :

- 1 200 chemisiers, prix total 49 800 €
- 10 rouleaux à 17,80 € le mètre
- 50 bandes de dentelle à 98€ la bande
- 80 boîtes de boutons à 19,20€ la boîte
- en-cours de confection : 32 400 €

La méthode de valorisation des sorties de stock est celle du coût unitaire moyen pondéré en fin de période.

Achats :

- 72 rouleaux à 12,50€ le mètre
- 100 bandes de dentelle à 100€ la bande
- 300 boîtes de boutons à 20€ la boîte

Production : 8 500 chemisiers

Ventes : 6 350 chemisiers à 62€

Charges directes :

- Coupe : 400h de main d'œuvre à 48€ de l'heure, charges sociales incluses.
- Assemblage : 900h de main d'œuvre à 52€ de l'heure, charges sociales incluses.
- Distribution : 220h de main d'œuvre à 65€ de l'heure, charges sociales incluses.
- en-cours de confection au 30 juin : 20 250€

Tableau de répartition des charges indirectes :

Eléments	Centres principaux			
	Approvisionnement	Coupe	Assemblage finition	Distribution
Totaux de répartition primaire	51 586,8	74 029,7	63 178,4	54 005,1
UO	m ² de tissu acheté	Pièces coupées	Chemisiers montés	100€ de CA HT
Nombre d'UO ou assiette de frais	7 200	34 000	8 500	3 937
Coût de l'UO	?	?	?	?

Données au 30 juin :

A cette date, l'entreprise a effectué l'inventaire physique de ses stocks, elle possède :

- 14 rouleaux de tissu
- 39 boîtes de boutons,
- 3 320 chemisiers
- 47 bandes de dentelles
- 20 250 € d'en-cours final

D'autre part, les charges indirectes ont été calculées en tenant compte des éléments suivants :

- charges supplétives : 4 000 €
- dotations aux amortissements non incorporées : 2 200€
- charges exceptionnelles : 1 300€

Travail à faire :

- 1) Compléter le tableau de répartition des charges indirectes.**
- 2) Calculer le coût de production, le coût de distribution et le coût de revient des chemisiers pour le mois de juin.**
- 3) Calculer le résultat analytique des chemisiers.**
- 4) Procéder au rapprochement de la comptabilité analytique et de la comptabilité générale pour vérifier la concordance des résultats.**
- 5) Quelles sont les critiques formulées à l'encontre de la méthode des coûts complets.**
- 6) Le dirigeant a entendu parler d'une nouvelle méthode de comptabilité de gestion permettant de répondre à ces critiques, quelle est cette méthode. Expliquez en quelques lignes l'apport de cette méthode.**

1) Compléter le tableau de répartition des charges indirectes.

Eléments	Centres principaux			
	Approvisionnement	Coupe	Assemblage finition	Distribution
Totaux de répartition primaire	51 586,8	74 029,7	63 178,4	54 005,1
UO	m ² de tissu acheté	Pièces coupées	Chemisiers montés	100€ de CA HT
Nombre d'UO ou assiette de frais	7 200	34 000	8 500	3 937
Coût de l'UO				

2) Calculer le coût de production, le coût de distribution et le coût de revient des chemisiers pour le mois de juin.

- Coût de production des chemisiers pour le mois de juin :

TISSU PUR SOIE :

Coût d'achat du tissu pur soie :

Eléments	Quantité	Prix unitaire	Total

Inventaire permanent du tissu pur soie (CMUP en fin de période):

	Entrées			Sorties			Stock		
	Qté	PU	Montant	Qté	PU	Montant	Qté	PU	Montant
SI									
Achats									
30/06									

CMUP en fin de période :

BOUTONS :

Inventaire permanent des boutons :

	Entrées			Sorties			Stock		
	Qté	PU	Montant	Qté	PU	Montant	Qté	PU	Montant
SI									
Achats									
30/06									

CMUP en fin de période :

DENTELLE :

Inventaire permanent de la dentelle :

	Entrées			Sorties			Stock		
	Qté	PU	Montant	Qté	PU	Montant	Qté	PU	Montant
SI									
Achats									
30/06									

CMUP en fin de période :

Coût de production :

Eléments	Quantité	Prix unitaire	Montant
Charges directes			
Charges indirectes			
+ en-cours initial			
- en-cours final			
TOTAL			

- **Coût de distribution des chemisiers**

Inventaire permanent des chemisiers :

	Entrées			Sorties			Stock		
	Qté	PU	Montant	Qté	PU	Montant	Qté	PU	Montant
SI									
Coût prod									
30/06									

CMUP en fin de période :

Coût de distribution :

Eléments	Quantité	Prix unitaire	Montant

- **Coût de revient des chemisiers**

Eléments	Quantité	Prix unitaire	Montant

3) Calculer le résultat analytique des chemisiers.

Calcul du résultat analytique des chemisiers :

Eléments	Quantité	Prix unitaire	Montant

Licences 3 – privée – semestre 6
Examen 1^{ère} session (avril 2011)
Droit du travail - Isabelle CORNESSE

Durée : 2 heures
Code du travail (**non annoté**) autorisé

Cas pratiques :

1 - Madame Martin a demandé un rendez-vous à la direction. En effet, depuis plus d'un mois cette salariée du service commercial de la Société Untel, à la demande de son employeur, se doit de manger chaque midi à la cantine de l'entreprise avec les stagiaires afin de faire le point avec eux sur les difficultés rencontrées et sur leurs éventuelles interrogations. Celle-ci vient de recevoir sa fiche de paie et s'étonne de n'y voir aucun supplément de rémunération or le délégué syndical vient de lui affirmer que cette attitude de l'employeur était inadmissible. Afin de l'éclairer avant sa rencontre avec la direction, la salariée souhaite avoir des éclaircissements sur la qualification de ce temps et les conséquences que cela implique. Par ailleurs, Madame Durand, hôtesse d'accueil, s'interroge également sur la prise en compte de son temps d'habillage. En effet, la direction lui impose le port d'un uniforme aux couleurs de la société qu'elle revêt chaque jour dans les vestiaires avant de prendre ses fonctions. L'uniforme étant particulièrement inesthétique, celle-ci préfère ne pas le mettre à son domicile et traverser la ville ainsi vêtue. Pouvez-vous l'éclairer en lui précisant les conditions permettant d'obtenir une somme d'argent supplémentaire et la qualification de celle-ci ?

2 – Mme Dupond, formatrice-enseignante en technique du macramé, est embauchée depuis quatre ans par contrat à durée déterminée (C.D.D.) pour assurer l'apprentissage de cette nouvelle option. Chaque année, au mois de septembre, un nouveau C.D.D. est conclu pour la durée de l'année scolaire. Le motif de recours, précisé au contrat, est identique depuis l'embauche : « emploi d'usage ». A la suite de plusieurs incidents en classe dès la rentrée, la direction a mis fin au C.D.D. de l'enseignante prématurément et sans aucune indemnité. Madame Dupond menace d'intenter une action pour utilisation irrégulière de contrat précaire si la direction ne revient pas sur sa décision. Pensez-vous que Mme Dupond pourrait obtenir gain de cause et qu'elles seraient les indemnités qui pourraient lui être accordées ? A supposer que la requalification ne soit pas accordée, la rupture sans aucune indemnité est-elle critiquable ?

Répondez également aux questions suivantes :

1 – Donnez en quelques lignes, avec vos propres mots, la définition et le rôle du comité central d'entreprise.

2 - Vous préciserez également la répartition de compétences entre cette institution et les comités d'établissements.

Licence 3 privée – semestre 6
Examen 2^{ème} session (mai 2011)
Droit du travail - Isabelle CORNESSE

Durée : 2 heures
Code du travail (**non annoté**) autorisé

Cas pratiques :

1 – Madame Dupont, embauchée sous contrat à durée déterminée pour 3 mois afin de faire face à un surcroît temporaire d'activité, ne s'adapte pas à son nouvel emploi. Celle-ci informe donc l'employeur qu'elle met fin à leur relation dès la fin du 1^{er} mois et demande le solde de son salaire ainsi que l'indemnité de précarité et de congés payés non pris. L'employeur furieux refuse et lui réclame à son tour le versement de 2 mois de salaire à titre de dommages et intérêts au regard de la difficulté que cette rupture anticipée cause au fonctionnement de son entreprise. La salariée, un peu étonnée, vient vous demander conseil.

Par ailleurs, l'employeur envisage de conclure immédiatement un nouveau contrat à durée déterminée. Il envisage pour ce contrat d'avoir recours pour moitié à l'aide d'un salarié à mi-temps de l'entreprise et pour moitié de faire appel à une embauche extérieure. L'employeur vous demande de lui expliquer si ce recours immédiat et dans ces conditions à un contrat à durée déterminée est envisageable et si oui de lui donner tous les conseils afin de se protéger contre une éventuelle demande de requalification en contrat à durée indéterminée.

2 – Monsieur Durand partage son bureau avec Monsieur Martin qui depuis son embauche n'a jamais accepté de se rendre dans le local fumeur pour sa « pause cigarette ». Monsieur Durand a, plusieurs fois, fait la demande à la direction de remédier à cette situation. Celle-ci lui a répondu que pour l'instant elle ne disposait d'aucun autre bureau disponible mais qu'elle demanderait à Monsieur Martin de bien vouloir désormais ne plus fumer dans son bureau, demande qui n'a jamais été suivie d'effet. Atteint d'une grave infection pulmonaire due à ce tabagisme passif, Monsieur Durand vient d'être mis en arrêt maladie. Il en informe à ce jour par courrier son employeur. Il lui précise en outre qu'il l'estime totalement responsable de l'altération de son état de santé qu'il avait pourtant l'obligation de protéger et que son attitude caractérise une faute inexcusable.

La direction s'interroge sur l'étendue des obligations de chacun et sur les risques encourus en cas de contentieux.

Répondez également aux questions suivantes :

1 – Que signifie renoncer à la clause de non concurrence ?

2 - Quelles sont ses conditions d'une telle renonciation ?

3 - Quelles sont les conséquences d'une renonciation sans respect des conditions ?

LICENCE III A.G.E.
EXAMEN EN

FISCALITÉ DES ENTREPRISES

(calculatrice autorisée)

John BUG, jeune ingénieur informatique, a créé à Montpellier il y a 10 ans un service de dépannage informatique à domicile. Il a constitué son entreprise sous la forme d'une EURL au capital de 1000 €. Il a pris la précaution d'adhérer à un centre de gestion agréé. Son chiffre d'affaire annuel fluctue autour de 150 000 € et il clôture son exercice comptable au 30 avril. Nous sommes en mai de l'exercice n et la comptabilité vient d'être arrêtée au 30 04 de l'exercice n-1.

PREMIERE PARTIE : IMPOSITION DES RESULTATS (10 points)

Sa comptabilité, régulièrement tenue par son épouse qui travaille avec lui, fait ressortir un résultat de 50 000 €. Il a pris un étudiant de la faculté en stage pour l'aider à faire sa déclaration fiscale. Vous êtes cet étudiant et vous devez d'abord lui expliquer son statut et le type de déclaration qu'il doit faire. Puis vous examinez quelques postes particuliers de sa comptabilité pour l'exercice n-1 en cours de clôture et vous établissez le tableau de passage du résultat comptable au résultat fiscal. Là où il vous manque une information de détail vous pouvez indiquer la règle générale et proposer d'aller consulter plus tard la documentation ad hoc.

Voici les quelques points examinés (5 pts) :

- 1- John BUG a fait inscrire en charges tous les frais engagés pour sa voiture personnelle. Interrogé, il convient que si elle est largement utilisée à titre professionnel, elle lui permet aussi de partir en WE et en vacances avec sa famille : soit environ un quart de l'usage total du véhicule. Le total de ces dépenses figure en comptabilité pour 12000 €. Vous constatez que quelques contraventions figurent aussi dans ce total pour un montant de 180 €.
- 2- Une provision pour créance douteuse a été constituée forfaitairement, faute de temps pour détailler par client, pour 10% du compte 4111.
- 3- Le salaire versé à son épouse a été de 20 000 € avec 10 000 € de charges sociales
- 4- Il a prélevé au total 30000 € pour sa rémunération personnelle et versé 15000 € de cotisations sociales personnelles.
- 5- Il a investi à la création dans un petit appartement lui servant d'atelier et de local de stockage : 50 000 €. L'amortissement de ce local est pratiqué en linéaire sur 20 années. Vous remarquez que la dotation n'a pas été constatée en n-2.

Après cet examen vous dressez un constat de la situation et vous êtes amené à lui donner quelques conseils sur une éventuelle optimisation de sa situation fiscale. Vous indiquerez les conditions dans lesquelles il faudra vérifier l'application des règles selon les statuts fiscaux possibles, en attendant de connaître les chiffres qui lui permettront de faire un choix définitif.

L'ensemble des développements demandés en introduction et en conclusion de cette première partie seront évalués sur 5 pts.

DEUXIEME PARTIE : LA TVA (10 points)

On relève en avril n-1 une série d'opérations sur lesquelles vous êtes amené à donner toutes explications et les calculs correspondants (chiffres HT en principe) :

- Recettes encaissées sur la dernière semaine : 2 000 €
- Achats de consommables à son magasin informatique : 800 €
- Facturation d'une entreprise pour les travaux du mois : 1500 €
- Achat d'un lot de pièces en Allemagne : 2 800 €
- Création d'un outillage spécialisé pour les diagnostics. Estimation du temps de M d'O : 1000 €, divers matériels utilisés : 350 €
- Achats de composants en Chine : 680 €
- Reçu un chèque d'acompte d'un client au moment d'une commande : 2 000 €
- Paiement d'une prime d'assurance : 1 700 €
- Achats de stylos publicitaires à sa marque à 1 € l'unité : 1 000 €
- Aller et retour en train à Paris pour une réunion professionnelle : 213 €

A NOTER

Le salaire du conjoint dans les entreprises sous régime IR et en dehors de toutes options est déductible à hauteur de 13 800 € par an, charges comprises.

SUJET DE FISCALITE DES ENTREPRISES
LICENCE L3 AGE

La société des DRAGONS de VILARS est spécialisée dans les feux d'artifice et vous assurez auprès d'elle une mission de conseil en fiscalité. C'est une Société en nom Collectif qui unit les deux frères AFFEUX : Jean Pierre et Jean Marc, et leur beau-frère Thibault PETARD, qui est gérant statutaire, avec chacun un tiers des parts.

Le secrétariat est assuré par son épouse commune en biens Arlette PETARD.

Nous sommes en clôture de l'exercice 2010, au mois d'avril.

Après avoir pris connaissance d'un rapide descriptif des différentes activités de l'entreprise, vous êtes amenés à prendre position sur les points précis qui suivront.

La société exerce tout d'abord un métier industriel en fabriquant des explosifs destinés aux représentations pyrotechniques.

Elle fait aussi de la conception et de la mise en scène et elle reçoit pour cela des rémunérations en honoraires pour prestations de service.

Elle est aussi amenée à facturer des interventions en formation et les associés sont appelés régulièrement à animer des stages d'initiation ou de perfectionnement à la discipline dont ils sont spécialistes. On précise que ces stages sont tous organisés dans le cadre de la formation continue sous contrôle du ministère du travail et que chacun des associés intervenant dans ces opérations est agréé formateur dans ce même cadre*.

Les activités de 2010 en C.A. ont été les suivantes :

Ventes de produits (dont un tiers à l'export) :	2250 K€
Prestations de services (organisations de spectacles)	700 K€
Interventions en formation	1100 K€

En 2008 et 2009, ces mêmes postes avaient les valeurs suivantes :

2008 : produits : 2150 K€, PS : 950 K€, formation : 500 K€.

2009 : ----- 2400 K€, ---- 1050 K€, ----- 800 K€

PARTIE 1 TVA

Exposer les caractéristiques de la société au regard de la TVA en précisant :

- 1/ Le nom de son statut. Indiquer les conséquences en matière de droit à déduction.
- 2/ Les calculs qui vous semblent utiles au regard des questions à traiter sur l'année 2010 en fonction de l'éventualité d'évènements ou d'éléments que vous préciserez.

3/ Les règles d'exigibilité auxquelles elle est soumise et les options auxquelles elle peut prétendre.

4/ Le régime d'imposition dont elle relève

5/ Les conséquences de ses activités internationales en matière de TVA

(2 points par question)

PARTIE 2 IMPOSITION DES RESULTATS

Voici 5 problèmes posés par le gérant qui vous demande conseil. Vous devez vous prononcer à chaque fois sur l'ensemble des incidences fiscales possibles, en fiscalité directe et indirecte. Précisez à chaque fois s'il y a taxation, selon quel mode, les montants et dates d'exigibilité éventuelle.

Vous devez également évoquer les éventuelles mesures à prendre, comme les options possibles, susceptibles d'améliorer la gestion fiscale de l'entreprise.

1/(2pts) En 2007, on été passés en charges les montants suivants concernant le personnel :

- Salaire brut d'Arlette PETARD : 60 K€
- Rémunérations des associés : 450 K€
- Charges sociales liées à ces rémunérations : 250 K€

2/(3pts) En 2005 on a construit le bâtiment qui abrite actuellement l'entreprise et où sont exercées toutes les activités, pour un coût total de 2500 K€. L'amortissement a été prévu sur 20 ans en linéaire, mais le comptable s'aperçoit en clôturant 2007 qu'aucun aspect fiscal n'a jamais été traité sur cet investissement.

3/(2pts) Les taxes payées sur les voitures utilisées par les associés et acquises au nom de la société se sont montées à 5540 €. Parmi celles ci, la 607 de Jean-Pierre AFFEUX (40000€ à l'achat). L'administration fiscale considère que JP AFFEUX utilise sa voiture à titre personnel à 20%. Tout ce qui concerne cette voiture a été comptabilisé sans tenir compte de ses particularités fiscales.

4/(2pts) Une installation téléphonique et un ordinateur ont été respectivement acquis 01 04 05 et 01 10 06 pour 15 K€ et 10 K€, amortissement en dégressif sur 5 et 3 ans. S'il a été régulièrement comptabilisé pour l'ordinateur, on s'aperçoit que la première annuité de l'installation téléphonique a été omise.

5/(1pt) Une provision pour créance douteuse a été constituée forfaitairement pour 10% du compte client.

*Les opérations de formation professionnelle continue au sens du Code du travail ainsi que les opérations qui leur sont étroitement liées lorsqu'elles sont assurées, soit par des personnes morales de droit public, soit par des personnes de droit privé titulaires d'une attestation reconnaissant qu'elles remplissent les conditions fixées pour exercer leur activité dans le cadre de la formation professionnelle continue (cf. CGI, ann. II, art. 202 A à 202 D) sont exonérées de TVA (CGI, art. 261-4, 4^o, a).

Sujet de droit des procédures collectives

A l'aide du code de commerce, traitez le cas suivant :

L'entreprise de travaux publics DABIN a été déclarée en redressement judiciaire le 10 février. Elle avait conclu deux contrats de location de matériel à durée indéterminée avec la société KILOUTOU, prévoyant, en faveur du bailleur, la résiliation immédiate sur simple courrier en cas de retard de paiement de quinze jours au moins. Le retard de restitution du matériel à l'échéance ou lors de la résiliation est sanctionné par une indemnité contractuelle d'utilisation égale à deux fois le loyer correspondant : s'y ajoutent le cas échéant les frais de remise en état du matériel. Par ailleurs, un dépôt de garantie égal à trois mois de loyer a été versé pour chaque bien. La situation est actuellement la suivante :

1. L'entreprise DABIN n'a pas payé le loyer du mois de janvier pour une pelleteuse, loyer exigible depuis le 10 janvier. KILOUTOU a donc mis en œuvre la clause de résiliation avec effet au 30 janvier. L'entreprise DABIN continue néanmoins à utiliser la pelleteuse.
2. Le deuxième contrat est relatif à une grue, dont tous les loyers ont été payés jusqu'à février inclus. Le 17 février, KILOUTOU a mis en demeure l'administrateur, Me Guibourg, de prendre parti sur le sort du contrat. Me Guibourg lui a adressé le 28 février un chèque correspondant au loyer de mars et y a joint un mot indiquant que la location se poursuivait. N'ayant pas reçu le loyer d'avril, exigible le 5 avril, KILOUTOU a mis en œuvre sans délai la clause de résiliation qui doit en principe prendre effet le 30 avril.

Analysez la situation juridique. Que se passera-t-il si l'administrateur tarde à restituer les biens ?

LICENCE 3 AGE
SEMESTRE 6 – 2^{ème} session
PROCEDURES COLLECTIVES

Isabelle Tosi

Le code de commerce est autorisé

Monsieur Clément est client de la banque du Crédit agricole. C'est un agriculteur en difficulté. Il est très endetté depuis plusieurs mois. En dépit des recettes que lui procure son activité complémentaire d'auberge à la ferme, il ne parvient pas à faire face au remboursement de ses divers emprunts, pourtant réaménagés.

1. Après plusieurs incidents de paiement, la banque, titulaire de diverses sûretés, voudrait maintenant l'assigner en redressement judiciaire. Le peut-elle ?

2. M. Clément est déclaré en redressement judiciaire. La banque bénéficie d'un cautionnement solidaire par acte authentique à hauteur d'un montant limité (à quatre fois le montant actuel de la créance), consenti par M. Dufour, le beau-père de M. Clément. M. Dufour, agriculteur retraité, vit à la ferme et participe à temps plein à toutes les activités de l'exploitation, dont il a également pris en charge la tenue de la comptabilité et l'essentiel des relations avec la banque et les fournisseurs et clients, ce qui arrange M. Clément qui préfère les aspects agricoles. M. Dufour a fait don il y a quelques années de la plupart de ses biens à sa fille unique Corine, l'épouse de M. Clément (ils sont séparés de biens). Madame Clément, employée municipale, a consenti à la Banque une hypothèque de premier rang sur l'un des immeubles donnés par son père, en garantie des créances de son époux.

La banque, dont la créance est exigible, voudrait savoir si elle peut agir en paiement contre Mme Clément et M. Dufour. Elle redoute que ceux-ci ne tentent de se soustraire à son action.

Statistique et recherche opérationnelle

Durée: 2 heures

On utilisera les approximations suivantes pour t , dans le cas d'une loi normale centrée réduite:

$$\text{Prob.}(-2 < t < 2) = 0,95 \quad \text{et} \quad \text{Prob.}(-2,6 < t < 2,6) = 0,99$$

I

A- Soit X une variable de Bernoulli telle que:

$$x_1 = 1 \text{ avec la probabilité } p_1 = p \text{ et } x_2 = 0 \text{ avec la probabilité } p_2 = (1 - p).$$

1) Etablir que $E(X) = p$ et $\sigma^2(X) = p(1 - p)$

où $E(X)$ est l'espérance de X et $\sigma^2(X)$ sa variance.

2) Pour quelle raison peut-on affirmer que $p(1 - p) \geq 0$ et que $p(1 - p) < 1$?

Etudier la fonction $x \rightarrow f(x) = x(1 - x)$ sur l'intervalle $[0; 1]$ et montrer que $f(x)$ atteint son maximum pour $x = \frac{1}{2}$.

Conclure que $0 \leq \sigma(X) = \sqrt{p(1 - p)} \leq \frac{1}{2}$

B- Soient X_1, X_2, \dots, X_n n variables aléatoires de Bernoulli indépendantes et de même paramètre p .

1) Enoncer le théorème central limite et formulez-le dans le cas particulier où les variables aléatoires X_i sont des variables de Bernoulli.

2) Pour quelles raisons et dans quelles conditions la variable aléatoire $F = \frac{\sum_{i=1}^n X_i}{n}$ peut-elle représenter la proportion de cas favorables d'un échantillon de taille n ?

3) Dédire de ce qui précède l'expression simple de l'intervalle de confiance d'une proportion p de cas favorables dans une population à partir de la proportion déterminée par tirage aléatoire non exhaustif d'un échantillon de taille n .

II

Une entreprise se propose de changer le nom d'un produit.

Dans cet objectif, un sondage portant sur un effectif de 900 personnes, sélectionnées par tirage aléatoire, est réalisé.

A la question posée, la réponse ne peut être que favorable ou défavorable.

Le résultat donne: 52% de réponses favorables et 48% de réponses défavorables.

1) Estimer l'intervalle de confiance, au risque 5%, de la proportion de personnes favorables.

2) Quelle taille d'échantillon devrait-on choisir pour déterminer l'intervalle de confiance pour obtenir une fourchette de $\pm 1\%$, avec une risque de 5% ?

Tourner S.V.P.

III

Une entreprise, qui met en bouteille des jus de fruits, utilise deux machines de même type: **M1** et **M2**. Le constructeur de ces machines précise que:

l'écart-type du volume du contenu d'une bouteille est égal à **1** centilitre (**1cl**).

- 1) On constitue un échantillon de **100** bouteilles dont le volume est fixé à **un litre (100cl)**.
Dans quel intervalle doit-on trouver le volume moyen de ces bouteilles si l'on accepte un risque de **5%** ?
- 2) Sur **100** bouteilles prélevées à la sortie de **M1** par tirages aléatoires, on a trouvé un volume moyen de **100,1 cl**.
Donner l'intervalle de confiance de la population correspondante, toujours au risque de **5%**.
Que peut-on dire de la conformité de cet échantillon avec un volume théorique de **100cl**?
- 3) Sur un échantillon de **100** bouteilles remplies par **M2**, on a trouvé un volume moyen de **99,8cl**. Donner l'intervalle de confiance de la population correspondante, toujours au risque de **5%**.
- 4) Tester l'homogénéité entre l'échantillon issu de la machine **M1** et celui de la machine **M2**, au seuil de **5%**, puis au seuil de **1%**.

IV

A l'occasion du passage à la télévision numérique, le maire d'une importante métropole se propose d'apporter un soutien aux personnes du troisième âge.

Deux types de services ont été mis en place: le premier service, noté **A**, consiste en une aide téléphonique et le second, noté **B**, consiste en l'envoi d'une brochure détaillée.

Il a été accordé à **20%** de ces personnes une aide téléphonique, les autres recevant une brochure.

Une enquête téléphonique ultérieure, auprès des mêmes personnes, a montré que:

- **50% (1/2)** de celles qui avaient reçu une aide téléphonique ont pu se connecter,
- **12,5% (1/8)** de celles qui avaient reçu une brochure ont pu se connecter.

Toutes les autres personnes ne se sont pas parvenues à une connexion correcte.

- 1) Compléter le tableau suivant (sur la base de **1000** personnes au total) donnant, selon le type d'aide, le nombre de personnes ayant réussi à se connecter (**R**) et le nombre de celles ayant échoué (**E**).

	A	B	Total
R			
E			
Total	200		1000

- 2) Les résultats précédents conduisent la municipalité à prévoir une assistance personnalisée.

Quelle est la probabilité que cette assistance concerne une personne ayant reçu une aide par téléphone?

Ce résultat devra être obtenu:

- a) en se basant sur le tableau précédent,
- b) en appliquant le théorème de Bayes... que l'on pourra démontrer.

Aide statistique à la décision

Durée: 2 heures

On utilisera les approximations suivantes pour t , dans le cas d'une loi normale centrée réduite:

♦ $\text{Prob.}(-2 < t < 2) = 0,95$ et $\text{Prob.}(-2,6 < t < 2,6) = 0,99$

♦ $0,3 \leq p \leq 0,7 \rightarrow \sqrt{p(1-p)} \approx 1/2$

I

On note $E(Z)$ l'espérance d'une variable aléatoire Z et $\sigma(Z)$ son écart type.

1) Soient X et Y deux variables aléatoires.

a) Sous quelles conditions peut-on écrire: $E(X+Y) = E(X) + E(Y)$?

b) Sous quelles conditions peut-on écrire: $\sigma^2(X+Y) = \sigma^2(X) + \sigma^2(Y)$?

2) Soient $\{X_i, i \in [1, n]\}$, n variables aléatoires de même moyenne $E(X_i) = \bar{x}$ et de même écart-type $\sigma(X_i) = \sigma$, quel que soit $i \in [1, n]$.

$$\text{On pose : } M_e = \frac{\sum_{i=1}^n X_i}{n}$$

a) Pour quelle raison M_e est-elle une variable aléatoire?

En quel sens peut-elle être une moyenne d'échantillon?

Démontrer que: $E(M_e) = \bar{x}$ et que $\sigma^2(M_e) = \frac{\sigma^2}{n}$.

b) Quel est l'intérêt des formules précédentes lorsque n est grand, dans le cadre de la théorie de l'échantillonnage ou celle de l'estimation?

Enoncer le théorème de la limite centrale et montrer son apport à ces théories.

II

Afin de connaître la notoriété d'un produit, un sondage est effectué par téléphone sur un échantillon de 400 personnes, représentatif d'une population de grande taille. Le résultat donne: la proportion de personnes interrogées qui connaissent ce produit est égale à 40%.

1) Déterminer l'intervalle de confiance à 95% des personnes qui connaissent ce produit.

2) Quelle est la probabilité que la majorité de la population connaisse ce produit?

Tourner S.V.P.

III

Un importateur de café vert provenant d'Amérique du Sud certifie que les sacs fournis ont un poids moyen égal à 60kg, avec un écart-type de 400g.

Un torréfacteur reçoit un lot de 100 sacs.

- 1) Si l'on suppose que ces 100 sacs constituent un échantillon représentatif, dans quel intervalle, au risque de 5%, devrait-on trouver le poids moyen?
- 2) Le torréfacteur calcule effectivement le poids moyen des sacs de ce lot et trouve qu'il est égal à 59,9 kg.
 - a) Donner, à partir de la mesure qui précède, une estimation par un intervalle de confiance à 95% du poids moyen d'un sac dans la population mère (si l'on accepte l'écart-type certifié par l'exportateur).
 - b) Discuter de la conformité de cet échantillon avec les données de l'importateur en acceptant un risque de 5%, puis de 1%.
- 3) Suite à une nouvelle commande de 100 sacs, le torréfacteur trouve, en suivant une démarche analogue à la précédente, que le poids moyen est égal à 59,85kg.
 - a) Que peut-on dire, sans effectuer de calcul, sur la conformité de ce second lot avec les données de l'exportateur, au risque de 5%?
 - b) Les deux lots sont-ils homogènes, au risque de 5% ?

IV

Un Centre d'enseignement privé assure une préparation complémentaire pour des candidats à un concours

On sait que :

- 20% des candidats sont inscrits à cette préparation.

Après proclamation des résultats, on apprend:

- que 30% des candidats sont reçus,
- qu'un tiers des reçus a suivi la préparation du Centre

Déterminer les proportions suivantes:

- la proportion de candidats ajournés,
- la proportion de candidats n'ayant pas suivi la préparation du Centre,
- la proportion de candidats ajournés ayant suivi la préparation du Centre,
- la proportion de candidats reçus n'ayant pas suivi la préparation du Centre,
- la proportion de candidats ajournés n'ayant pas suivi la préparation du Centre.

On notera : C : être inscrit au Centre

\bar{C} : ne pas être inscrit au Centre

R : être reçu

\bar{R} : être ajourné